



UNDER

THE

GROUND

	AVANT-PROPOS	4	D'un sous-sol à l'autre...
	INTRODUCTION	6	
1	TABULA RASA	7	
	I LE CONTEXTE		
	II IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST		
	III RÉACTIONS ET MOBILISATION		
2	LA CAVE12 NOMADE	11	
3	POURPARLERS	12	
	I L'ÉTAT ET LA VILLE RÉAGISSENT		
	II DO IT YOURSELF!		
	III PLAN DE FINANCEMENT ET		
	MAÎTRISE D'OUVRAGE		
	IV UN ACCORD		
4	CONSTRUIRE UNE UTOPIE POUR	17	
	LES MUSIQUES EXPÉRIMENTALES ET		
	LA RECHERCHE SONORE		
	I UNE ARCHITECTURE SUR MESURE		
	II ORGANISATION DES ESPACES		
5	LE SITE ET SA TRANSFIGURATION	25	
	I LES DÉFIS		
	II SOLUTIONS ET GROS ŒUVRE		
	III UNE BOÎTE DANS LA BOÎTE		
	IV UNDER THE GROUND		
6	TO BE CONTINUED!	33	

³ La cave12 est une salle de concert de 250 places dédiée aux musiques d'avant-garde. Elle est située en plein cœur de Genève, à 5 minutes à pied de la gare Cornavin dans le quartier de la Servette, sur une parcelle donnant sur la rue de la Prairie occupée par l'école d'ingénieurs HEPIA-HESGE¹. Elle est desservie par ces deux voies de communication majeures que sont la rue de la Servette et la rue de Lyon. Quoique central, ce secteur est pauvre en équipements culturels. Par ses activités, la cave12 enrichit donc sensiblement l'offre culturelle sur la rive droite. Mais elle est avant tout une utopie devenue réalité.

¹ Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève.

Rien ne prédisposait ce parking à l'usage qu'il a aujourd'hui: un pôle culturel ouvert à la vie publique. Cette brochure se propose de raconter de l'intérieur l'aventure du relogement hors du commun de la cave12 et la vocation de cette salle de concert.

Notre souhait est de parler du lieu – un garage souterrain – et de sa transfiguration. Notre propos sera accompagné de photos illustrant les différentes étapes du chantier et des réalisations achevées.

La cave12 est aujourd'hui un outil au service des musiques expérimentales et l'unique salle en Suisse dont le programme est entièrement consacré à des pratiques innovatrices. Elle a peu d'équivalents en Europe et se révèle chaque jour comme un lieu exceptionnel et inspirant pour les artistes. Nous sommes d'ailleurs régulièrement sollicités pour raconter son histoire.

Pour les artistes, le public fidèle, les autorités politiques et administratives et les personnes qui ont suivi la cave12 dans les divers lieux qu'elle a incarnés, il est temps de faire un compte-rendu du processus qui a permis son implantation sur le site de la Prairie en vue de pérenniser ses activités.

La culture, institutionnelle ou non, ne peut être dissociée de ses lieux de représentation. Depuis la fin des années 1970, pour pallier le manque d'espaces de représentation, de nombreux lieux industriels ont été reconvertis en Europe pour accueillir des formes d'expressions culturelles non représentées par les institutions. La trajectoire de la cave12 s'inscrit dans ces quatre décennies de combats pour créer des espaces et des terreaux favorables à la création et à la diffusion de pratiques *contemporaines*. Nous préférons ce terme à ceux d'*émergentes* ou d'*alternatives* qui sont discutables, car de tout temps l'évolution des courants artistiques a été portée par des explorations, des prises de risques, des œuvres témoins (et non *alternatives*), qui ont orienté le développement de la culture.

Quant au clivage entre culture institutionnelle et contre-culture, il ne définit pas la culture. Il est surtout le fait de commissaires et de critiques, de leur faculté à être visionnaires et ancrés dans l'actualité, en plus d'être une question politique, de moyens financiers et de temporalité.

Pour tenir compte du caractère particulier dans lequel s'inscrit le relogement de la cave12 et comprendre son originalité, il faut le replacer dans son contexte social et politique et revenir sur les éléments qui lui ont permis de voir le jour. En effet, il est le fruit d'une mobilisation et d'une volonté politique de répondre aux besoins d'espaces pour la culture dans une situation d'asphyxie faisant suite à une vague d'évacuations de squats qui mit fin au foisonnement artistique et aux lieux abordables ayant accompagné les Genevois.es durant un quart de siècle.

L'histoire du relogement de la cave12 emprunte un itinéraire diamétralement *oblique*² et les voies de la négociation pour littéralement donner lieu à un espace sur mesure dédié aux musiques expérimentales. Sa réalisation prouve que la culture non institutionnelle, non formatée, peut se développer dans le respect des normes légales, techniques, administratives, de fonctionnement, de sécurité, etc.

Portée par des personnes de terrain – les acteur.ice.s de la culture qui en sont les première.s utilisateur.ice.s – cette nouvelle salle de concert est un exemple particulièrement abouti de reconversion d'une construction désaffectée, transformée en vue d'un nouvel usage.

En 2010, avant le début des travaux qui allaient permettre à la nouvelle cave12 d'exister, l'un des membres de la Commission des arts et de la culture du Conseil municipal de la Ville de Genève s'interrogeait sur sa longévité et ce qu'il en adviendrait dans 20 ans. Comment le savoir ? Ce que nous savons cependant, c'est que depuis 35 ans – durant dix-neuf années à Rhino, six années et demie de nomadisme et dix années à la Prairie – la cave12 témoigne de l'évolution des musiques expérimentales et est un vecteur de la création artistique.

Dix ans ont passé depuis l'inauguration de la nouvelle cave12. C'est assez pour dire qu'elle est parvenue à prendre vie dans ce nouveau lieu et qu'elle se destine aux générations futures.

2 Nous empruntons ce terme à M. Roderic Mounir, dans son article du *Courrier* du 12 novembre 2013, paru lors de l'inauguration de la nouvelle salle de concert. <https://lecourrier.ch/2013/11/12/la-cave12-met-fin-a-six-ans-de-nomadisme>

5 Se prononcer sur la cave¹², revient à s'immerger dans le projet de sauvegarde tel que nous l'avons défini et pratiqué, qui est paradoxalement à la fois unique, par la confrontation d'un objet bâti forcément singulier avec des exigences diverses et multiples à chaque opération, car il ne se limite pas à une solution juste, mais à un ensemble de solutions potentielles.

Entre conservation et neuf, le curseur se déplace en fonction de la valeur patrimoniale attribuée, d'exception monumentale à ordinaire mineure. Mais la considération du bâti comme ressource économique infléchit cette corrélation: la conservation se révèle souvent comme plus économique que le neuf, la maintenance régulière n'est-elle pas la plus efficace des restaurations préventives? Le projet de sauvegarde n'est donc pas purement déductif, il est critique, prospectif et inventif. Être rigoureusement au plus près des choses n'a jamais voulu dire manquer d'imagination, mais ouvrir des champs objectivement possibles.

Mais le projet de sauvegarde entendu comme projet contemporain va, dans le cas de la cave¹², au-delà de la question de la réutilisation matérielle ou de la transformation d'une cave ou d'un garage à vélos pour en faire une scène musicale, réalisé par ailleurs dans ce cas particulièrement de manière discrète et astucieuse. Il s'agit de la sauvegarde culturelle comme projet continu, de la systématique et quotidienne « construction d'une utopie pour les musiques expérimentales et la recherche sonore », un lieu d'accueil et de résonance pour des performances d'origines planétaires.

Il s'est construit à Genève, ville internationale, s'est développé à Rhino dans la ceinture fazyste, s'est installé sous l'esplanade de l'HEPIA, célèbre ses 40 ans de vie et de luttes et durera aussi longtemps que les volontés actives, culturelles et politiques en auront la force et la volonté.

La cave12 est fondée en 1989 dans les caves d'un squat – Rhino – au numéro 12 du Boulevard de la Tour (ce qui lui donna son nom). Les immeubles dont la façade était ornée d'une corne rouge, sont occupés le 9 novembre 1988. La cave12 y organise 5 à 10 concerts par mois.

Contemporaine de l'Usine³ qui abrite la première salle dévolue aux musiques punk-rock and more à Genève⁴, la cave12 décide dès ses débuts d'orienter sa programmation sur d'autres types de démarches musicales, expérimentales et moins représentées. Son programme à la fois ouvert et innovant permet à de nombreux.ses Genevois.es de découvrir un vaste champ de possibles musicaux et de former leurs oreilles aux prises de risques sonores, aux accidents, au silence...

Son travail est très vite reconnu à l'échelle internationale et des musiciens venant de New York comme du Japon s'y produisent. Ces artistes gravitent autour des scènes underground, que ce soit à Brooklyn, Londres, Berlin, Amsterdam, Helsinki, Tokyo... il.elle.s ne sont pas dépayés en arrivant dans la cave d'un squat. Ainsi, des pratiques musicales naissant au cœur de ces villes et de ces quartiers se produisent dans la foule à Genève, souvent pour une date unique en Suisse. La cave12 devient rapidement l'une des salles de concert les plus actives et incontournables d'Europe dans un domaine à l'avant-garde de l'expression musicale et son travail participe à forger un nouveau type d'écoute.

3 Centre culturel autogéré important situé au centre de Genève: deux salles de concerts, un cinéma, un théâtre, une galerie d'art, un studio d'enregistrement, des sleepings, un atelier de sérigraphie, une radio, des locaux de répétition, une buvette, ainsi que des ateliers d'artistes gérés par la Ville de Genève.

4 Il n'y avait simplement pas de lieux pour ce type de musique dans les années 80. De longues années d'actions, d'occupations temporaires et de concerts «sauvages» menés par divers collectifs dont État d'Urgence, Fiasko Mobile et Post Tenebras Rock ont abouti à la création de l'Usine en 1989.

À titre d'exemple, il est bon de rappeler qu'au cours du seul printemps qui précède l'expulsion de la cave12 le 23 juillet 2007, des musiciens aussi prestigieux que Tony Conrad (USA) ou Zbigniew Karkowski (POL) se produisent à la cave12. Pour mémoire, le groupe que Tony Conrad forme avec La Monte Young et John Cale est un déclencheur de la formation du Velvet Underground. Zbigniew Karkowski est quant à lui un compositeur de musique contemporaine, industrielle, noise ou expérimentale, maître en création et diffusion de matière/magma sonore. Au cours de sa carrière, il côtoie Xenakis, Messiaen, Boulez aussi bien que Einstürzende Neubauten, Keiji Haino ou Merzbow. C'est aussi un activiste de premier ordre qui enseigne aux quatre coins du monde. Toujours au cours du même trimestre, des artistes aussi remarquables que Jacques Demierre & Vincent Barras (CH), Norbert Möslang (CH), Ted Milton (UK), Jason Lescallet (USA), Felix Kubin (DEU), James Chance & the Contorsion (USA), Josephine Foster (USA), The Ex (NDL) et Knut (CH) se produisent eux aussi à la cave12. L'influence de ces artistes, qui leur confère une dimension historique, et les avancées tous azimuts qu'il.elle.s offrent au langage musical, témoignent autant de l'éclectisme que de la qualité de ce programme organisé par F. Sixto.

I

LE CONTEXTE

En juillet 2007, dans le cadre d'une vague de répression politique violente qui met fin à l'existence de squats et de lieux culturels qui ont fait de Genève une ville riche dans la diversité des expressions et des explorations artistiques, les immeubles de Rhino et la cave12 sont évacués sur les ordres du conseiller d'État libéral Mark Muller. ... Au nom de la loi, ça suffit, ces espaces de non-droit ont assez duré.

Au lendemain de l'évacuation de Rhino, les Genevois.es, les artistes d'ici ou de l'autre bout du monde, le public, les ami.e.s, sont incrédules, choqués, tristes, révoltés. Les lieux qu'il.elle.s fréquentaient n'existent plus. Les messages de soutien spontanés affluent. Chaque jour, de nouveaux emails adressés à la cave12, lettres ouvertes, courriers de lecteur.ice.s et communiqués se succèdent. Ces témoignages nous soutiennent, certains nous bouleversent, tous clament la nécessité de tels lieux !

Nous transmettons ces messages de soutien aux autorités, propriétaires, médias. Nous les rassemblons et les publions sur le site internet de la cave12 où ils sont toujours lisibles⁵. À travers cette interface immatérielle, nous appelons au soutien et informons le public et les artistes de la situation.

Cette évacuation fait la une de la presse locale et provoque des réactions au-delà des frontières, le journal *Le Monde* et le *New York Times* s'en font même l'écho.

« Le plus vieux squat de Genève a été évacué par la police / C'est un lieu emblématique de la culture alternative genevoise, presque une institution, qui vient de disparaître. Lundi 23 juillet, le squat Rhino (Retour des habitants dans les immeubles non occupés), le plus ancien de la ville, installé depuis dix-neuf ans dans trois immeubles d'un quartier chic de la ville et reconnaissable à la corne rouge qui ornait l'une de ses façades, a été évacué par la police après quelques violents affrontements en fin de soirée. » *Le Monde*, 24.07.07,

Genève correspondance.

Cette évacuation n'est cependant pas un cas isolé à Genève, les squats de la Tour et de l'Arquebuse sont expulsés durant ce même mois et la fermeture d'Artamis⁶, autre lieu emblématique de la scène alternative, est planifiée pour l'année suivante. En l'espace de quatre ans, de 2005 à 2009, des centaines de lieux disparaissent. Les squats offraient des solutions de logement, des ateliers, des lieux de répétition et de création, de fête ou de concert ; leur disparition mène à l'appauvrissement culturel de Genève et affecte le public⁷.

Réagissant à l'évacuation de Rhino, certain.es élu.es fustigent la violence des méthodes utilisées.

5 <https://www.cave12.org/soutiens/#spontanes>

6 Investi en 1996, Artamis est un espace culturel autogéré situé dans le quartier de La Jonction. Il comporte des ateliers, de petites entreprises, un théâtre, des salles de concert et des boîtes de nuit.

7 « La disparition de Rhino a affecté un public important à Genève et si on y ajoute la prochaine disparition d'Artamis, ce sont près de 4500 personnes qui perdent des lieux culturels habituels. »

Patrice Mugny, audition du 26 mai 2008 de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition « Donnons des espaces à la culture » P1662-A.

Il.elle.s déposent motions et interpellations en vue de trouver des solutions négociées et d'apporter d'autres réponses à la crise du logement que ces expulsions en nombre. Face au soudain manque de lieux pour la culture et à la mobilisation du public, les autorités affichent une volonté de dialogue⁸.

II IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST exil #1

Dans ces tristes circonstances, alors que les immeubles sont encerclés de barrières Vauban et gardés nuit et jour par des sociétés de surveillance, la cave12 propose de retrouver son public autour d'un ghetto blaster pour écouter Ennio Morricone. C'est la première cave12 en exil.

LA CAVE12 SERA PARTOUT

Exil # 1

VENDREDI 3 AOUT dès 21h00
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
(et autres propos...)

"El Morricone sound-system"
(hommage à Ennio Morricone)

Diffusion publique d'une partie du
catalogue du Maître.
Sélection et Diffuseur: John Menoud

cave12
camping Rhina
www.cave12.org

IL NE SERT À RIEN DE RAPPELER ICI QUI NOUS SOMMES.
APRÈS QUASI 20 ANS D'EXISTENCE
LA CAVE12 A SU SYMPOSER COMME L'UN DES POINTS
NEURALGIQUES MONDIAUX D'UNE APPROCHE MUSICALE
RESOLUMENT AUTRE

20 ANS D'EXPÉRIENCE DE VIE COMMUNAUTAIRE (RHINO),
20 ANS D'EXPÉRIENCES SONORES
TOUTES SAUVAGEMENT À LA POUBELLE PAR CEUX QUE
NOUS NOMMERONS ICI LES SUPPOIS D'UNE LOGIQUE
MARCHANDE UNIDIMENSIONNELLE À LAQUELLE NOUS
N'ADHÉREONS JAMAIS

ÉRADIQUÉS DE MANIÈRE SAUVAGE, NOUS RIPOSTERONS
CLAMERONS NOTRE DROIT À L'EXISTENCE DE MANIÈRE
SAUVAGE

ÉTANT DONNÉ QUE LA SEULE PLACE QUI NOUS EST
LAISSÉE EST LA RUE, ÉTANT DONNÉ QU'IL SEMBLE
IMPOSSIBLE D'ESPÉRER UNE QUELCONQUE PROPOSITION
DE BÂTIMENT / RELOGEMENT DE LA PART D'UN
GOUVERNEMENT POUR QUI LE DROIT D'HABITER EST
UNE MARCHANDISE, NOUS EXPRIMERONS NOTRE
MURS, C'EST-À-DIRE EN VILLE DE GENEVE

DOC GYNÉCO NE JOUERA JAMAIS À LA CAVE12
D'AUTRES JEUNES DIEUX JOUERONT DEMAIN À LA
CAVE12.

⁸ Pour plus d'informations sur le sujet,
nous conseillons l'ouvrage:
*Art, espaces et politique dans la ville
gentrifiée. La contre-culture domestiquée*,
sous la direction de Luca Pattaroni,
MétisPresses, 2020.

Allondon

L'Herbe Coupée Sous Les Pieds, allons donc!
Allons donc aux Bois, Ma mie. Que nous est-il laissé?

Le bord de l'Allondon.
Voilà, bien évidemment, la proposition/suggestion
d'un pandore suite à notre désir spontané de
partager ensemble, en public, en plein air et
devant Rhino Dépossédé quelques morceaux du
Maestro Morricone.

Devant Rhino Dépossédé.
Un point sensible, évidemment.
Rhino Dépossédé de, entre autres, sa cave12. Une
cave12 dépossédée de son lieu. Une cave12 à la rue.
[...] sans endroit, nous nous voyons contraints
d'investir la rue. Seulement voilà, même la rue nous
est interdite. Hier soir, avant même d'avoir eu le
temps de brancher quoi que ce soit, 8 gendarmes
ont surgi à titre préventif, oui, oui, bien sûr...
À TITRE RÉPRESSIF! aussi rapides que l'éclair,
nous intimant l'ordre de débarrasser le matériel
sono dans les 15 minutes, sous peine de quoi il serait
confisqué/séquestré.

Palabres, verbes, «négociations», rien n'y fera
évidemment. «Nous sommes des exécutants, nous
ne sommes pas là pour parler politique,
adressez-vous à Moutinot⁹.»

Ah ben, la voilà, la belle affaire. Mm, oui, nous lui
demanderons et nous verrons bien.

Mais au-delà de cette demande un brin absurde,
ce sont bel et bien nos désirs, nos fonctionnements
et nos formes d'expression qui se retrouvent muselés.

Cette forme d'expression essentielle à la cave12,
souvent liée à une spontanéité qui a permis de faire
moult et moult choses ici et ailleurs, spontanéité
de vie et d'envie, terreau primordial de la création:
création artistique, création d'un mode de vie,
création d'une pensée, d'une idée, d'échanges, de
partages, de modelages, d'enrichissement de la
pensée, de l'esprit, des oreilles, des sensibilités, etc.

La spontanéité hors cadre, c'est fini.
Le regroupement sonore spontané et bon enfant,
c'est fini.

L'expression musicale spontanée, c'est fini.

Les rassemblements spontanés,
c'est en phase d'être fini.

Si tu veux chanter, faut demander l'AU-TO-RI-SA-
TION. Ou alors le faire chez toi. T'as pas de chez
toi? Tais-toi ou disparaïs du paysage urbain et va
à L'ALLONDON!

Nous n'irons pas à L'Allondon. S'il le faut, nous
dévierons son cours pour l'amener au Centre-Ville.
Nous continuerons à vivre et à nous exprimer
au centre-ville.

F. Sixto
Réaction #1

9 M. Laurent Moutinot est alors
Conseiller d'État et Président du
Département des institutions
(anciennement Justice et Police).

III

RÉACTIONS

La mobilisation est active et multiforme.

En septembre 2007, la cave12 défile en musique (avec
autorisation...) dans les rues de Genève. Un orchestre
géant est formé pour cette occasion avec une parade
de 100 musiciens.

L'appel a été lancé à la scène locale et à toute per-
sonne qui souhaiterait s'exprimer lors d'une tribune
libre qui se tient à la place Neuve.

Cet événement se veut festif et populaire, il a pour but
de rassembler les acteur.ice.s de la scène locale autour
d'une revendication commune: la nécessité de lieux
de concert, de répétition, d'échange et de création au
centre-ville. → p.10



Grâce à la solidarité de la scène culturelle, dès la rentrée 2007 la programmation se délocalise dans plus de 15 lieux à Genève et ailleurs, dont le Théâtre de l'Usine, l'Écurie, l'AMR¹⁰, le Théâtre du Grütli, le Zoo, le Théâtre du Galpon, le Cinéma Spoutnik, le Rez, le Contretemps, l'Étage, le MAMCO¹¹, la MAC¹², @PTT, le musée d'Ethnographie de Neuchâtel, le 102 à Grenoble, les Instants Chavirés à Paris, l'Embobineuse à Marseille, et d'autres encore.

La cave12 est partout. Les encouragements des artistes locaux et internationaux, des organismes à l'étranger, tous au courant que nous entamons une saison hors les murs et espérant avec nous que notre situation s'améliore, nous donnent l'énergie de continuer avec l'espoir de trouver une salle de concert pour accueillir nos activités dans de meilleures conditions.

Le public et les artistes nous suivent.
579 concerts se déroulent ainsi de 2007 à 2013.

Durant cette période, la Ville de Genève maintient la subvention régulière attribuée à la cave12¹³. En 2011, la Municipalité décerne à la cave12 le Prix de la Ville de Genève¹⁴ dans la catégorie Musique. Il s'agit d'une prestigieuse distinction destinée à honorer des personnalités qui, par l'ensemble de leur œuvre, un ouvrage particulier, leur carrière ou encore leur activité, ont contribué au rayonnement de Genève.

10 Association pour l'encouragement des musiques improvisées.

11 Musée d'Art moderne et contemporain.

12 Manifestation d'Art contemporain.

13 Pour justifier du maintien des subventions qui nous sont allouées, des rencontres trimestrielles sont agendées par le Département de la culture à qui nous remettons des rapports complets de nos activités.

14 Les «Prix de la Ville de Genève» sont décernés tous les quatre ans à la fin d'une législature, sur préavis d'une commission spéciale seule compétente pour transmettre des propositions concernant l'attribution des prix.

Ses dimensions et son emplacement géographique en plein centre-ville sont idéales. Sa nature brute et l'absence de murs porteurs délimitant des espaces prédéfinis permettent d'imaginer librement l'organisation des futurs volumes intérieurs. Le local est desservi par deux rampes.

Dès le départ, nous nous projetons dans l'espace en visualisant la scène entre les piliers qui rythment ce garage. Sa situation au sous-sol est un atout majeur pour envisager l'implantation d'un lieu culturel et nocturne dans ce quartier résidentiel.

Nous nous plaisons à rêver, cependant le défi pour assainir et transformer ce garage est de taille! Le local n'a ni eau ni électricité, est ouvert à tout vent et il y a des infiltrations d'eau de pluie à travers la dalle. L'ensemble est bas de plafond et traversé de canalisations bruyantes, dont une conduite de gaz.

Malgré son potentiel, les travaux nécessaires pour transfigurer cet espace semblent hors de portée pour les moyens humains et financiers de la cave12.
→ p. 13-14

Dans un courrier à M. Mark Muller, l'association cave12 exprime son intérêt pour ce local, tout en signalant l'ampleur des travaux de transformation à effectuer. Elle interroge l'État à propos des solutions envisageables pour mener à bien un chantier aussi important. Il s'agit aussi de s'assurer que l'État soit disposé à voir ce garage radicalement transformé. Avant tout, elle demande des garanties concernant l'étanchéité de la dalle, qui est un préalable nécessaire à tout engagement de sa part dans ce projet.

En réponse, M. Muller nous informe que son Département n'a pas les moyens financiers de réaliser les travaux. Le local nous serait loué en l'état à un prix correspondant au tarif ateliers¹⁷. Charge à la cave12 de restaurer le lieu!

I DE FAIT, L'ÉTAT ET LA VILLE RÉAGISSENT très vite et les négociations qui conduiront au relogement de la cave12 débutent dès le mois d'août 2007.

M. Mark Muller, conseiller d'État en charge du DCTI¹⁵ nous écrit et nous propose une rencontre en septembre 2007. Il nous signifie sa volonté de trouver une solution de relogement pour la cave12, dont l'évacuation a été « collatérale » à celle du squat Rhino. Afin de trouver un local adapté, nous sommes invités à lui transmettre nos besoins en termes de type d'espace recherché et de surface utile.

Les espaces de la cave12 comprenaient un lieu de représentation d'une capacité de 150 places et un appartement collectif dont le salon faisait office de loges et de lieu de travail. La cuisine permettait de prendre les repas sur place, les chambres servaient à l'hébergement des artistes. L'inventaire des espaces de travail et des espaces de concert représentait une surface totale de 250m².

En février 2008, après une première proposition inadaptée pour notre projet, M. Mark Muller nous propose de visiter un local de 383m² dans le quartier de la Servette. Il s'agit d'un garage à vélos désaffecté, situé sous l'esplanade de l'HEPIA¹⁶. Nous le visitons le 7 mars 2008.

15 Département de la construction, des technologies et de l'information (aujourd'hui DT).

16 Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture.

II DO IT YOURSELF!

En quête de solutions, nous nous adressons à la Ville de Genève et informons M. Patrice Mugny, Conseiller administratif en charge du Département de la culture, qu'un lieu potentiel pour reloger les activités de la cave12 nous a été proposé, mais qu'il nécessite des travaux très importants.

M. Patrice Mugny nous propose d'aller de l'avant en lui présentant un projet concret assorti d'un budget chiffré. Nous voyons une ouverture dans ses encouragements.

Pour réaliser une étude, la cave12 fait appel à des personnes de son entourage et se tourne vers les architectes Jean-Marc Onesta et Reto Ehrat. Il n'y a pas de financements pour ce mandat et tous deux acceptent de travailler à titre bénévole en soutien à la cave12 et à la scène culturelle.

Ces architectes ne se connaissent pas, mais le premier est un ami, fidèle du collectif Rhino, pour lequel il a réalisé un projet de réhabilitation et de rénovation des immeubles. Il a également travaillé au sein d'un bureau qui a réalisé la nouvelle maternité et il enseigne à l'HEPIA. Reto Ehrat, quant à lui, a réalisé

17 24.50 CHF/m².





le réaménagement du centre culturel l'Usine et a eu l'occasion d'être confronté au défi que représente l'insonorisation d'une salle de concert. Nous pensons qu'il est judicieux de l'associer à notre projet. Il a en outre été mandaté sur divers projets de rénovation pour la Ville de Genève, il est donc familier avec cette administration. Leur rencontre se révélera très féconde.

Les architectes travaillent à partir d'une ébauche de la répartition des volumes imaginée par la cave12 en vue de créer un espace de représentation et un espace de travail, ainsi que les locaux nécessaires pour la technique, la régie, la billetterie, l'accueil et la buvette. Cette étude est remise à M. Mugny en septembre 2008. Le document en main, celui-ci se saisit de son téléphone et appelle M. Muller sous nos yeux ébahis: «J'ai la cave12 qui est là... elle a réalisé une étude... si la Ville finance le projet, quelles garanties l'État offre-t-il sur le long terme?»

La démarche spontanée du Conseiller administratif scelle l'ouverture de négociations et d'un consensus «hors partis» en vue de trouver une solution au relogement à la cave12. La teneur de cet accord est consignée le 18 novembre 2008 dans un courrier de M. Muller adressé à M. Mugny: «[...] Étant donné l'investissement important que la Ville entend réaliser, l'État confirme à la Ville la mise à disposition gratuite de ce local pour une durée de 20 ans, espérant ainsi contribuer au relogement de l'association cave12.»

III PLAN DE FINANCEMENT ET MAÎTRISE D'OUVRAGE

Pour réaliser des travaux de transformation d'un bien qui n'appartient pas à la Ville, M. Mugny projette d'octroyer une subvention d'investissement à l'association cave12 par le biais du Département de la culture, afin qu'elle réalise elle-même lesdits travaux – ce qui permet aussi d'en réduire les coûts. À cette fin, il envisage que le Conseil administratif demande l'ouverture d'un crédit auprès du Conseil municipal.

Dans l'intervalle, l'étude remise à M. Mugny est supervisée par le Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève qui nous encourage à consolider le projet. En mai 2009, les architectes fixent le montant définitif du devis à 927 770 francs HT. Tenant compte de notre capacité à réaliser nous-mêmes une partie des aménagements, le montant prévisionnel des travaux est réduit d'environ 13%, ce qui nous permet de ne pas atteindre la limite symbolique du million. Toutes les garanties nous sont par ailleurs demandées pour ne pas dépasser ce montant.

La requête en autorisation de construire est déposée auprès du DCTI¹⁸ le 16 juin 2009. Elle est cosignée par le Département des constructions et de l'aménagement de la Ville de Genève qui précise que la cave12 est maître d'ouvrage.

¹⁸ Département des constructions, des technologies et de l'information, aujourd'hui Département du territoire (DT).

Fin août 2009, M. Mugny soumet le projet de relogement de la cave12 devant le Conseil administratif de la Ville de Genève et le 16 septembre 2009, la proposition émanant du Conseil administratif (PR-728) est déposée au Conseil municipal¹⁹. Elle est renvoyée devant la Commission des arts et de la culture qui est chargée de l'étudier et qui auditionnera les parties impliquées dans ce projet en vue d'obtenir les garanties nécessaires à sa réalisation.

Deux années se sont déjà écoulées depuis l'expulsion de la cave12, les conditions du nomadisme sont parfois difficiles, mais la perspective d'un lieu pour nos activités nous donne une énergie renouvelée. Il faut dire que notre projet reçoit un bon accueil. Nous nous réjouissons jusqu'ici de son évolution et des efforts de collaboration entre la Ville et le Canton pour trouver des solutions visant à inverser la tendance en ouvrant des espaces à la culture.

IV APRÈS UN ACCORD TROUVÉ «AU SOMMET» entre la Ville et l'État, le projet entre dans sa phase démocratique. Son avenir dépend du soutien qu'il recevra auprès des élu.es du Conseil municipal et devient une affaire politique.

Les débats au sein de la Commission des arts et de la culture ravivent les tensions entre Ville et Canton. La cave12 se trouve prise dans les conflits qui opposent les instances genevoises. Pourquoi l'État n'investirait-il pas lui-même dans ces locaux qui lui appartiennent? Qu'advient-il à terme d'un investissement réalisé par la Ville et dont bénéficiera l'État? Qui portera la charge de l'entretien du bâtiment? Comment s'assurer que la cave12 ne dépassera pas le crédit alloué? La cave12 existera-t-elle encore dans 20 ans? Quid des nuisances dans le quartier? Un membre de la commission soulève le manque de reconnaissance pour la Ville dans un projet où l'État se targue de faire beaucoup pour la culture alors qu'il ne cède qu'un parking désaffecté. Un autre pense au contraire que l'important réside précisément dans le partenariat entre la Ville et l'État. M. Mugny part, quant à lui, de l'idée que cette salle est nécessaire. Il juge le conflit entre l'État et la Ville stérile et préfère penser en termes de collectivité.

¹⁹ Dans le mémorial de cette séance, nous relevons que M. Mugny est soucieux de l'avenir de la cave12. Au vu des nombreux objets importants à traiter, dont le budget et un troisième débat sur les comptes, il demande que la PR-728 soit renvoyée en commission pour y être débattue, sans quoi le débat sera reporté aux mois de novembre ou décembre. M. Mugny affirme: «Vous savez bien que les gens de la cave12 n'ont pas de locaux depuis très longtemps et qu'ils passent d'un espace à l'autre pour continuer leurs activités. Il serait dommage de perdre du temps d'autant plus que l'État nous a offert gratuitement ces locaux. Si, in fine, le Conseil municipal décide de ne pas attribuer la subvention, au moins la cave12 sera informée au plus vite, c'est pourquoi je demande le renvoi direct en commission.»

Auditionnée, la cave12 est questionnée sur son historique, sa capacité à mener un tel projet, la fréquence des concerts, l'esthétique future du lieu, ses horaires d'activité. Elle répond qu'il s'agit d'une salle de concert dotée d'un programme focalisé. Elle collabore avec de nombreuses structures à Genève. Elle n'est pas ouverte tous les soirs et généralement pas en fin de semaine. Son public cible est averti, il vient pour un programme qui demande de la concentration et une écoute active, comme au théâtre. Il ne s'agit pas d'une boîte de nuit ou d'un bar. Il n'y a pas de va-et-vient en dehors de la salle durant les concerts. En 19 ans d'activités à Rhino, elle n'a fait l'objet d'aucune plainte. Le public s'y rendra à pied ou à vélo et ne saturera pas le quartier avec des automobiles. Sa situation en sous-sol et les travaux qui seront réalisés garantiront une insonorisation maximale, condition sine qua non pour envisager ce projet.

La commission rend son rapport en juillet 2010²⁰. Dans l'intervalle, l'autorisation de construire (DD 102978), sur la parcelle 7100 Genève/Cité est délivrée le 26 février 2010 par le DCTI.

Le 15 septembre de la même année, après deux jours de débats, le Conseil municipal de la Ville de Genève vote la proposition du Conseil administratif PR-728 et accepte à la majorité des voix, soit par 40 «oui» contre 28 «non» et 1 abstention, l'ouverture d'un crédit de 998 280 francs destiné à une subvention unique d'investissement à l'association cave12 afin qu'elle réalise les travaux de rénovation du local sis au 4 rue de la Prairie, à l'HEPIA, en vue de son installation dans ces lieux, propriété de l'État de Genève. Hourra! C'est une réjouissance absolue!

Par ailleurs, la Ville organise conjointement avec l'État et l'association cave12, une rencontre avec les habitants du quartier afin de leur présenter le projet et de répondre à leurs questions.

V CONVENTIONS

Suite au vote de la PR-728, le DCTI réunit en décembre 2010 la Ville de Genève et l'association cave12 afin de fixer les termes des conventions entre les différentes parties. Lors de cette séance, l'État confirme l'exécution à sa charge de travaux préliminaires²¹ afin de garantir l'assainissement de l'esplanade. Ces travaux se dérouleront en coordination avec l'association cave12 et ses architectes mandataires.

20 https://conseil-municipal.geneve.ch/no_cache/conseil-municipal/objets-interventions/detail-rapport-reponse/rapport-reponse-cm/728-167e

21 L'esplanade et les accès sont de la compétence du Canton, tout comme une conduite de gaz qui doit impérativement être déplacée avant le début du chantier de réaménagement.

22 Cette convention est signée en mai 2011 par M. Mark Muller, Conseiller d'État en charge du DCTI, M. Patrice Mugny, Conseiller administratif en charge du Département de la culture et M. Rémy Pagani, Conseiller administratif en charge du DCA.

Deux conventions sont établies pour régir la mise à disposition des locaux. La première entre l'État de Genève (propriétaire) et la Ville de Genève (emprunteur), à qui le local est remis en prêt, à condition que la Ville finance les travaux en vue d'y reloger la cave12²². La seconde régit un prêt à usage entre le Département des constructions de la Ville de Genève, le Département de la culture et l'association cave12, qui se renouvelle tacitement sur une durée de 20 ans et est subordonné à la convention de subventionnement de la cave12. La valeur locative des locaux mis à disposition dans le cadre de ce prêt à usage est de 75 501 francs sous forme de subvention non monétaire.

Ces conventions spécifient que l'objet est uniquement destiné à la cave12 et à la réalisation de ses buts tels que définis dans ses statuts, à l'exclusion de tout autre bénéficiaire ou activité. Elles actent également la décharge de l'État et de la Ville envers la cave12 qui supportera seule l'entretien des locaux, les responsabilités pour elle-même ou autrui, et se prémunira de tout défaut d'assurance.

Après des travaux préliminaires réalisés en 2011, les travaux pour la transformation de l'ancien parking à vélos se déroulent sur une période de 18 mois, de l'été 2012 jusqu'à novembre 2013, sous la maîtrise d'ouvrage de l'association cave12.

CONSTRUIRE UNE UTOPIE POUR LES MUSIQUES EXPÉRIMENTALES ET LA RECHERCHE SONORE

« Que vouloir pour les lieux de spectacles ? Certainement de la liberté et de la folie !

Liberté des esprits et folie des idées. Liberté d'utiliser tous les lieux, n'importe quel lieu sans que le rôle de trouble-fête soit tenu par l'administration. Architectes, imaginez les plus folles scènes, aménagez des appartements en théâtre et fermez des rues pour y donner des concerts, oubliez qu'il existe un ordre qui distingue l'officiel du marginal, car la création d'un théâtre marginal dans une société idéale, ne devrait être qu'officielle²³. »

Christian Dupavillon

I UNE ARCHITECTURE SUR MESURE

Le projet se construit autour de deux enjeux prioritaires : la qualité du son et celle de l'accueil.

Plus qu'une salle de concert, la cave12 est un espace d'art et de recherche ouvert sur les pratiques qui explorent et repoussent les limites de la physique sonore, pouvant aller de formations acoustiques à l'emploi de médias mixtes et diverses utilisations d'amplification et de machines, à des projets électroacoustiques ou à un vaste panel de musiques amplifiées qu'elles soient électroniques ou instrumentales, portées par une énergie punk free explosive ou réductionnistes et méditatives. Le tout, sans barrières de styles ! On y découvre des démarches visant à explorer un instrument et ses capacités sonores, aussi bien que des pratiques qui questionnent la notion de silence ou de bruit, ainsi que les notions de composition et d'improvisation. Sans oublier des recherches axées sur la tradition et la transmission de pratiques, absolument essentielles pour l'avancement du langage musical en général. Il s'agit toujours *d'actualités musicales* aussi bien dans la veine électronique, contemporaine, que punk-rock, folk, drone, psychédélique, hip hop and more.

23 *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°199, octobre 1978, « Les lieux du spectacle », p.1.

Dans ce numéro d'octobre, il est question de la reconversion d'un gazomètre à Copenhague, d'un haras à Strasbourg, d'abattoirs à Brême, d'une cartoucherie à Hambourg, ainsi que de la création d'espaces dédiés pour le théâtre d'Antoine Vitez à Ivry, pour la Schaubühne à Berlin, pour l'IRCAM à Paris.





Ces propositions mettent les systèmes de sonorisation et l'acoustique des lieux à l'épreuve. Il existe peu d'espaces dédiés à la représentation de ces pratiques sonores. S'inscrivant en marge, elles naviguent souvent dans des circuits de diffusion liés à l'underground ou à l'art contemporain. Elles sont performées dans des musées, galeries, églises, dont l'acoustique est très réverbérante ou ne permet pas de faire abstraction des bruits environnants: trafic, vibrations, ventilation, rumeurs, etc. De plus, l'équipement technique fait souvent défaut dans ces lieux polyvalents.

Ayant organisé plus de 2000 concerts à Rhino puis dans divers lieux de Genève, nous connaissons les enjeux sonores de ces musiques et ce qu'elles exigent en termes de confort d'écoute afin de privilégier la concentration du public et des artistes. C'est d'ailleurs ce que recherchent les un.e.s et les autres en venant à la cave12.

Nos six années de nomadisme nous ont permis de constater que ces musiques ne s'adaptent pas à toutes les salles, nous confortant dans certains choix simples mais radicaux que nous mettons en œuvre dans la conception des locaux, afin d'accueillir des pratiques pouvant aller d'un silence chargé de particules à un magma de fréquences sonores où beaucoup de phénomènes psycho acoustiques se déroulent autour de l'auditeur.ice. En situation de concert, il faut que ces phénomènes soient au service de la musique. La cave12 propose un cadre d'écoute unique, particulièrement apprécié du public: un public exceptionnel, il faut le dire. Souvent, on entend une mouche voler dans la salle et les nuisances sonores sont inversées, le moindre son parasite vient troubler l'écoute. Impossible de faire ce type de concerts dans des lieux où le public discute dans les espaces ou à la buvette.

« L'expansion actuelle du design sonore pourrait constituer le signe réjouissant d'une attention nouvelle au son. Et l'écoute fut, finalement. Combien de marcheuses urbaines, de créateurs sonores, de scientifiques, de travailleuses, de philosophes, d'habitantes ont appelé ce moment de leurs vœux... Le son nous extrairait d'un gigantesque siècle de saturation visuelle, il nous libérerait du bruit, il permettrait des décentrement inespérés, des nuances jusqu'ici ignorées, une sensibilité accrue aux autres et à soi, un nouveau rapport au monde. »

Juliette Volcler²⁴

Le désir constant de comprendre les directions prises par les artistes, de soutenir et de permettre la mise en son de leurs œuvres, fait de la cave12 une scène internationalement reconnue et recherchée par l'avant-garde musicale. « En musique, comme dans n'importe quel art, le contexte fait tout. Qui reçoit, comment et quand, est aussi important que qui crée, comment et pourquoi²⁵. »

24 Juliette Volcler, *L'orchestration du quotidien: Design sonore et écoute au 21^e siècle*, éditions de la découverte, 2022, p. 29.

25 David Fricke, journaliste et éditeur du magazine *Rolling Stone*.

Les qualités acoustiques de la cave12 ont été calculées pour atteindre l'équilibre entre absorption et réverbération, ce qui en fait une salle sèche donnant aux artistes l'impression de jouer dans un studio. Divers systèmes d'amplification et de sonorisation ont été testés in situ et recommandés par l'entreprise ACR sous la direction de M. Hans Fuchs. Ces aménagements techniques, non inclus dans le budget de rénovation, ont pu se faire grâce à des contributions conséquentes de la Fondation Ernst Göhner, de la Loterie romande et de la Fondation pour la promotion de lieux pour la culture émergente (FPLCE). Ces installations comprennent du matériel back-line²⁶ ainsi que les chaises pour l'audience.

Il s'agit d'un équipement technique d'une précision sonore rare, qui répond aux attentes des artistes, voire plus encore. Il.elle.s disent souvent n'avoir jamais entendu leur pratique aussi bien « sonner ». En témoigne le nombre d'albums édités par les artistes et des labels de renommée internationale à partir d'enregistrements de concerts à la cave12²⁷.



26 Le back-line comprend plusieurs amplis guitare, diverses platines, une batterie complète, un piano Yamaha S4, divers modèles de tables de mixages, lutrins, etc.

27 Lasse Marhaug, Otomo Yoshihide, Ryu Hankil, François J. Bonnet & Stephen O'Malley, Jim O'Rourke, Ryoji Ikeda, Room40, Phew, Acid Mother Temple, Nurse With Wound, Mike Cooper, etc.

À propos de l'enregistrement de Mike Cooper, James Acaster écrit, à la page 146 de son livre *Perfect Sound Whatever*: « Cooper would later release this show [...] you would never know this was a live album as you never hear the audience, just a clear guitar and a clear voice improvising for 51 minutes. »



II L'ORGANISATION DES ESPACES 23

doit aussi bien permettre de travailler à la production des événements, à la gestion de l'association, qu'à accueillir les artistes et à favoriser les échanges entre organisateur.ice.s, artistes et public. C'est une salle à dimension humaine où le public et les artistes se sentent dans un lieu « safe » et « open minded ». Avec une jauge de 250 places debout ou 80 places assises²⁸, la taille de cette salle de concert est singulière.

La direction de la cave12 est assumée en binôme, c'est une équipe – minuscule – qui fait tout. Elle est extrêmement polyvalente et possède une connaissance approfondie des tâches liées à ses activités. Si des missions peuvent en partie être déléguées, ce duo est néanmoins présent de A à Z lors de chaque événement, il accueille aussi bien les artistes que le public, il est accessible et a un œil sur tout.

Ce fonctionnement est lié à un manque de ressources financières. La nécessité d'accomplir les tâches nous-mêmes et d'être « partout à la fois » s'exprime dans la configuration que prend l'espace de travail. Il s'agit d'une pièce décroisée qui sert tout aussi bien de loges, de bureau, de salon et de cuisine ; plus inspirée d'un appartement que d'un bureau.

Nous avons choisi de ne pas construire de cloisons pour délimiter l'espace. Au départ, cette décision a permis une importante économie, mais elle présente d'autres avantages, tel que celui de bénéficier de la lumière du jour dans l'ensemble du volume de la pièce. Cette idée simple, partant de la notion de cohabitation, apporte aussi et surtout des solutions fonctionnelles qui reflètent un état d'esprit de travail. Les artistes le perçoivent en franchissant cette pièce lumineuse et atypique. Il.elle.s se sentent dans un lieu ouvert d'esprit et littéralement décroisé.

À l'extrémité de la pièce, une porte rejoint la scène par un sas acoustique.

En coulisses, l'espace de travail s'étend sur 17m de longueur et 4m de large : un loft. Il bénéficie de la lumière du jour grâce à l'emploi de pavés de verre posés en surface, en lieu et place des grilles qui comblaient les ouvertures du garage sur l'esplanade – au pied de la façade de l'HEPIA.

Cet espace commun favorise les échanges. Se retrouver autour d'une table et d'un repas a toujours été un moment privilégié et fédérateur. L'espace des loges est conçu autour de cette table.

C'est un lieu vivant investi par les artistes ; il.elle.s aussi ont besoin d'avoir accès à un bureau, de pouvoir se restaurer, discuter, poser des questions, se relaxer...

Il faut rappeler que les conditions de tournées sont éprouvantes : manque de sommeil, fast-food, stress, longs voyages, etc. Pendant les soundcheck et que chacun se concentre sur son travail, un plat se prépare, certain.e.s proposent leur aide pour mettre la table.

Par mesure d'économie, l'essentiel du mobilier de cette pièce est d'occasion. Les chaises et les meubles de rangement sont un don de l'économat cantonal, l'État de Genève a offert une partie des plafonniers provenant d'un chantier, la table, tout comme la vaisselle et la plonge sont de la récupération. Deux frigos neufs nous ont été offerts. Le plan de travail de la cuisine et les étagères du bureau ont été construits sur mesure, l'équipement électro-ménager est neuf.

Le mobilier de la buvette est également d'occasion, il comprend des tabourets de bar, des tables et chaises de bistrot, deux banquettes anciennes en crin et des luminaires d'appoint. Il n'y a pas de « déco ». Seul quelques éléments viennent évoquer la cave12 d'origine : les enceintes de la buvette ou le rideau qui sépare la salle de la buvette, ont été conservés et ramenés précieusement²⁹. Le bar a été reconstruit à l'identique. Voilà pour les fétiches !

Mais la chose primordiale qui nous ramène à la cave12 et qui fera toujours d'elle ce qu'elle est, c'est l'attention qu'elle porte au son.

28 Environ 70% des concerts sont des « concerts d'écoute » qui se déroulent devant un public assis.

29 Il s'agit du rideau rouge du Cabaret d'Avant-Guerre ! qui, à l'ancienne cave12, marquait également la séparation avec la salle de concert.



Durant ce processus de transformation, les architectes font l'effort de développer des solutions pour répondre aux enjeux tout en apportant leur expertise pour la réalisation de ce projet et la mise aux normes des locaux. Ils sont à l'écoute et tiennent autant que nous à relever le défi pour adapter les espaces aux particularités de la programmation de la cave12. C'est une collaboration étroite dans laquelle la cave12 a une part active en tant que maître d'ouvrage. Nous avons ainsi la possibilité de concevoir les espaces, de prévoir des locaux techniques et de rangements, de créer le schéma électrique et l'implantation des prises de courant en fonction de l'utilisation des espaces. Ce sont des détails auxquels seuls les utilisateurs peuvent penser. De même, nous demandons à faire élargir certains passages en fonction du matériel scénique à acheminer, réalisons le plan du grill et des gaines techniques et faisons le choix des finitions (luminaires, carrelages, sanitaires), avec l'assistance bienveillante des architectes. Un investissement en temps sortant des conditions et des cadres habituels de la maîtrise d'ouvrage a évidemment été nécessaire pour mener le projet à terme dans ces conditions.

II SOLUTIONS ET GROS ŒUVRE

Si, en surface, l'implantation de la cave12 est à peine perceptible, → p. 30, K les interventions qui ont permis de transformer un garage en salle de concert furent néanmoins importantes.

L'isolation phonique et thermique de la future salle de concert est un enjeu crucial. Elle fait l'objet d'une étude approfondie.

La réfection de l'étanchéité de l'esplanade est effectuée durant le gros œuvre, ce qui permet d'installer une isolation thermique en lieu et place du remblai sous la chape de finition qui constituait l'esplanade. Ainsi, une partie de l'isolation thermique est posée à l'extérieur du volume. Cela permet de gagner en hauteur disponible sous plafond et d'employer une isolation intérieure (non rigide) avec un triple emploi: thermique, phonique, acoustique.

L'ensemble de l'isolation est de 30 cm, ce qui avec la dalle existante et la chape de finition représente une épaisseur proche de 80 cm! Le but inavoué des architectes est de réaliser une isolation phonique comparable à celle d'un stand de tir³⁰ réduisant à néant les risques de nuisances sonores pour les immeubles avoisinants. → p. 27, D, E

L'État de Genève (propriétaire) accepte de prendre à sa charge la réfection de l'étanchéité de l'esplanade tout comme la viabilisation des locaux en les raccordant aux installations techniques de l'HEPIA et en passant les nouvelles conduites alimentant la cave12 au travers du mur commun situé dans les sanitaires des loges. En outre, une sous-station de chauffage est aménagée dans un local adjacent aux sanitaires. Cette sous-station est directement connectée à la chaufferie principale de l'HEPIA (boiler 4). Des compteurs

I LES DÉFIS

Ce projet de transformation est guidé par la réalité des espaces et des contraintes qu'il s'agit de contourner par des solutions inventives.

Pour réaliser ce projet novateur et ô combien porteur d'espoir pour l'association cave12, il faudra affronter de nombreux challenges.

Le garage qui nous est proposé n'est pas en bon état. La dalle qui le recouvre n'est pas étanche. En ce qui concerne ses proportions, le local est si bas de plafond que cela compromet l'installation d'une scène. Il s'étire en longueur, ce qui constitue un véritable défi pour l'acoustique. De plus, il est traversé de canalisations qu'il faudra dévier. D'importants travaux d'isolation sont nécessaires tant sur le plan énergétique que phonique. Enfin, situé en sous-sol, avec une surface nette de 305 m², le volume de la cave12 est de 600 m³ qu'il sera nécessaire de ventiler en toutes saisons et de chauffer en hiver.

Le budget dont nous disposons ne permet aucun superflu, au contraire il faut penser en termes d'économies. La cave12 s'est engagée à ne pas dépasser le crédit alloué en contrôlant les prestations sur les éléments de confort. Ce parti pris est suivi d'un commun accord avec les architectes et les artisans désireux de s'engager dans ce projet.

30 Référence pragmatique et détournée pour l'utilité de ce projet.

sont installés pour facturer les charges à la cave12. De même, le réseau d'égouts existant est vérifié et les évacuations sanitaires y sont raccordées. La conduite de gaz est déviée en dehors de l'enceinte de la cave12, tout comme les canalisations de la cafétéria de l'HEPIA. → F

Pour répondre au manque de hauteur sous plafond, les architectes décident d'ouvrir l'esplanade comme un couvercle. Par cette trémie de la dalle³¹, il est possible d'aménager une double hauteur au niveau de la scène avec une construction en émergence sur l'esplanade. Cette structure permet d'accueillir le grill technique, la machinerie de ventilation ainsi qu'un puits de jour équipé d'un système de désenfumage. → G, H, I, J

Pour réduire les gravats de chantier et les frais, la dalle de l'esplanade est réemployée pour constituer la scène. À des fins acoustiques, elle est traitée en dur et couverte d'une chape de ciment. → J

III UNE BOÎTE DANS LA BOÎTE

Pour répondre aux impératifs d'insonorisation, l'ossature du parking sert d'enveloppe à la cave12. → B

Il s'agit non seulement d'éviter les nuisances sonores pour les riverains, mais aussi, à l'inverse, d'éviter que les bruits environnants ne viennent troubler l'écoute.

L'emprise des murs extérieurs de la salle se détache pour des raisons phoniques de la majeure partie des murs existants, permettant l'aménagement de voies de fuite. La cave12 est ainsi contenue à l'intérieur de ces murs périphériques lourds à vocation phonique, doublés d'une isolation thermique.

Les loges jouent le rôle d'espace tampon avec l'HEPIA, cette pièce n'ayant pas la vocation d'accueillir du son.

Les parois et le plafond de la salle font l'objet d'un traitement acoustique visant à corriger le son: ils sont couverts de panneaux Unitex de 5 cm – incombustibles (RF1) – posés sur une sous-structure en bois et une isolation de 15 à 20 cm insufflée en laine de cellulose. Dans la salle de concert, l'enjeu fondamental est de créer une acoustique exceptionnelle.

Compte tenu du budget qui nous est alloué, certains détails sont revus ou tout simplement éliminés au niveau du second œuvre. Ainsi, certaines parties sont laissées brutes. Dans la salle de concert, les places de parc pour deux-roues sont toujours visibles au sol → p.18-19 et les colonnes couvertes de graffiti

A Coupe de principe, 1:420.

B Plan de l'isolation phonique, 1:420.

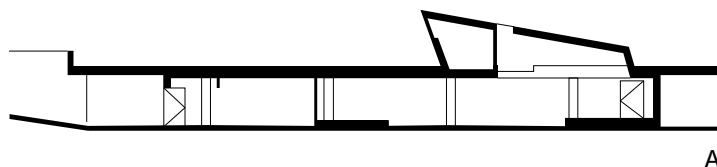
Les murs périphériques en plots de ciment pleins d'une épaisseur de 15 cm permettent un isolement de 45 dB. Ce sont aussi des parois coupe-feu.

Ces murs sont doublés d'un revêtement absorbant de 6 cm permettant d'obtenir, en tout, une isolation phonique de 60 dB.

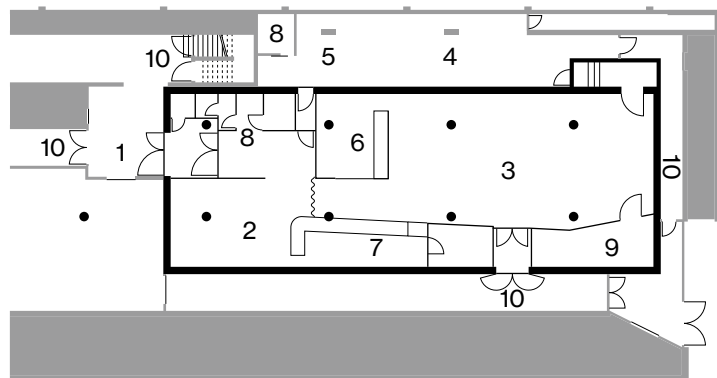
Les cloisons intérieures sont faites en plots de ciment de 10 cm, crépis et peints. Les portes extérieures et de communication sont en stratifié et EI 30 avec un isolement de 40 dB. Des sas acoustiques sont aménagés aux ouvertures.

n'ont pas été repeintes. Un revêtement à la chaux recouvre les murs, et non de la peinture, il n'y a de carrelage que dans les parties sanitaires où tout superflu a été supprimé – miroir, distributeurs, sèche-mains. Ces choix économiques ne compromettent en rien les qualités énergétiques, acoustiques et techniques de l'ensemble.

Le sous-sol existant est entièrement construit en béton armé. Afin de respecter les indices de normes énergétiques, une chape isolante devait initialement être aménagée dans l'ensemble des locaux. Or, ayant réalisé une grande partie de l'isolation au niveau de la dalle de l'esplanade, nous avons pu réduire la surface de l'isolation thermique interne et réserver ce traitement à des parties stratégiques: les coulisses, les locaux techniques, la scène, la régie, la buvette et le stock. Ces espaces, qui représentent environ la moitié de la surface totale, sont ainsi surélevés de 23 cm. Cela permet de préserver le matériel en cas d'inondations auxquelles la cave12 est exposée en raison de sa situation en sous-sol.



A



B

1 Entrée

2 Espace d'accueil de la buvette

3 Salle

4 Loges et espace de travail

5 Cuisine

6 Régie

7 Bar

8 Sanitaires

9 Local technique

10 Issues

de secours

31 Découpe de la dalle.



D



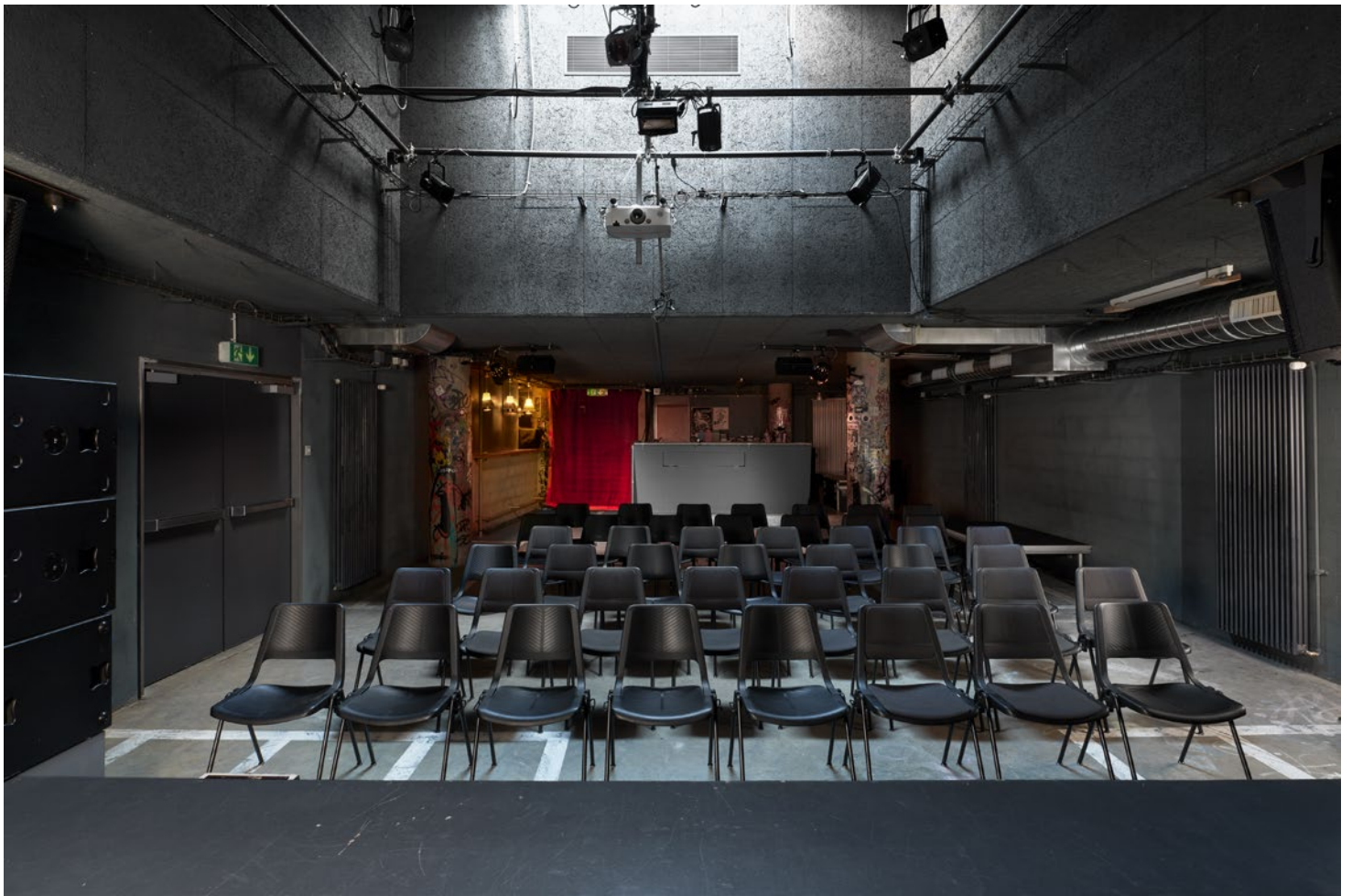
E



F



C, D, E Réfection de l'étanchéité de l'esplanade.
F Déviation des canalisations par le couloir de sécurité côté rue de Lyon.



G

H



G, H La salle vue de la scène avec l'espace en double-hauteur rendu possible grâce à la trémie dans la dalle de l'esplanade.



J



I La construction de l'émergence en béton a permis de surélever le plafond de l'ancien local à vélos et de le porter à plus de 5 m afin de poser le grill qui soutient l'éclairage scénique. Cette structure renferme un local technique et la machinerie de ventilation.

Cette construction en béton teinté a la particularité d'avoir été coffrée et bétonnée en une seule étape afin d'assurer son étanchéité.

J La dalle est réemployée pour réaliser la scène.



K

K Vue de l'implantation de la cave12 sur le site de l'HEPIA.

La cave12 n'a pas pignon sur rue. Située sous l'esplanade de l'HEPIA, sans devanture ni enseigne, elle est plus un abri qu'un édifice³². C'était un parti pris utile car sa situation en sous-sol, de type bunker/abri, permet de réduire au maximum les émissions sonores à condition d'une isolation adéquate. Ses horaires d'activité, différents de ceux de l'HEPIA, rendent possible un partage harmonieux du site.

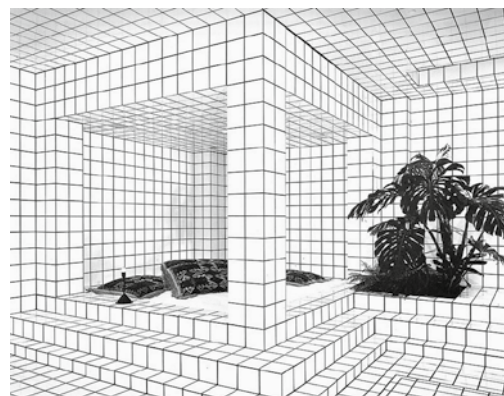
L'accès à la salle de concert se fait par les voies existantes d'entrée et de sortie du garage. L'une constitue l'accès public, l'autre un accès technique à proximité de la scène. Une formidable configuration initiale qui permet un rapport de plain-pied pour le chargement de matériel scénique souvent très lourd. Parée de carrelages blancs d'origine, façon bain-douche ou couloir de métro, la rampe d'une longueur de 30m fait transition avec la rue. Prévues initialement pour être empruntées à vélo (ou autres deux-roues), elle prend un caractère quasi monumental en devenant piétonne. Les repères se brouillent, le temps se dilate. C'est une configuration parfaite pour une entrée en matière dans un univers souterrain moderne/underground. → M, couv.

L'ensemble et son habillage de carreaux blancs font pour nous écho à l'œuvre de Jean-Pierre Raynaud³³ et à son architecture défensive conçue comme un lieu mental de ressourcement. Ce carrelage sur lequel nous avons apposé une signalétique sobre est devenu emblématique de la cave12. → L"

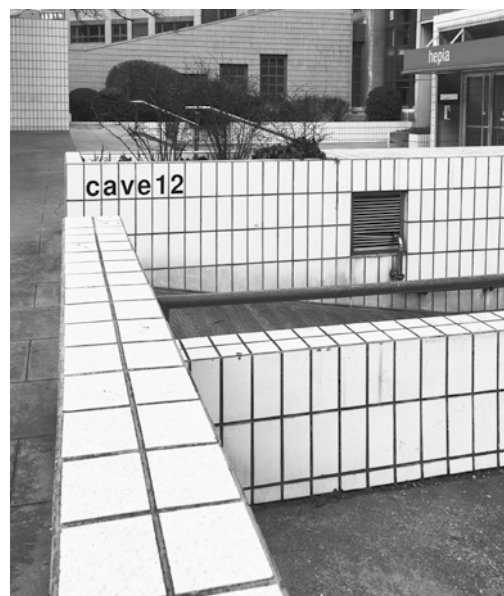
D'autres éléments d'origine sont réemployés, ainsi les parois de métal qui ont servi un temps à condamner l'accès au garage sont aujourd'hui destinées à l'affichage culturel. → N



L'



L"



32 «... dans l'abri on peut s'inventer des espaces loïsibles, tandis que l'édifice impose une mise en scène», Antoine Vitez, metteur en scène et acteur, animateur du Théâtre des Quartiers d'Ivry puis du Théâtre qui porte son nom aménagé à Ivry dans un ancien grenier à sel. En 1981, il dirige le palais de Chaillot, dès 1988 il sera l'administrateur de la Comédie-Française.

33 Ses autoportraits ou sa *Maison* à La Celle-Saint-Cloud.

L Esplanade de l'HEPIA, aménagements extérieurs de l'entrée principale comprenant les boîtes aux lettres, l'ascenseur et un jardin paysager.

L' Détail de *La Maison* de Jean-Pierre Raynaud.

L" Signalétique de l'entrée de la cave12 apposée au départ de la rampe.



M

N



La nouvelle salle de concert est officiellement inaugurée le 21 novembre 2013. Le délai et le budget sont tenus! Nous sommes soulagés d'avoir relevé ce défi et reconnaissants envers les personnes, les institutions et les pouvoirs publics qui ont soutenu ce projet et nous ont accordé leur confiance.

Dès le premier concert, les artistes, ainsi que le public, sont conquis. La presse est très élogieuse. L'article paru dans la *Tribune de Genève* axe son sujet sur l'excellence de la qualité sonore de la salle: «La nouvelle cave12 élève le débat sonore» ... «Le matériel de sonorisation permet à la cave12 de se profiler parmi les salles les plus au point du continent» ... «La cave12 nouvelle constitue peut-être bien la meilleure salle «rock» de Genève³⁴». Quant à Bertrand Tappolet, il évoque dans le *Courrier*, un «Magique Glenn Jones sublimé par l'acoustique de rêve de la nouvelle cave12³⁵».

Depuis, la réputation de la nouvelle salle n'est plus à faire et de nombreux artistes reconnus internationalement pour leurs pratiques sonores hors-normes et avant-gardistes nous sollicitent pour s'y produire. 900 événements s'y sont déroulés. La fréquentation du public a augmenté de 30% par rapport aux concerts nomades que nous organisons dans différentes salles à Genève. Tous ces aspects laissent envisager un bel avenir pour la cave12.

En investissant ce lieu, nous pensions arriver au bout d'une histoire, mais la réalité fut tout autre, c'était un nouveau chapitre qui s'ouvrait et qui allait mener la cave12 sur la voie d'une forme «d'institutionnalisation». Ici, les guillemets sont de mise, car ce processus a lieu, bien que la cave12 ne dispose ni de garanties ni de financements comparables à ceux d'une institution.

Née en 1989 dans un squat, la cave12 fonctionnait dans un écosystème collectif. Les tâches relevant du quotidien, telles que la préparation des repas, étaient assumées à tour de rôle qu'il y ait un concert ou non. Nul n'aurait eu l'idée d'être rémunéré pour cela. De même, il se trouvait toujours une chambre disponible pour héberger les artistes. Les frais d'hôtellerie de la cave12 étaient donc inexistantes (les structures culturelles genevoises ont dans l'ensemble bénéficié de l'hospitalité des squats pour y héberger des artistes de passage, en résidence, ou en formation).

Dans ce contexte, les organisateur.ice.s de la cave12 travaillaient en partie de manière bénévole. Il.elle.s ont fondé et géré la cave12 parallèlement à leurs études ou à un emploi à temps partiel. Mais dès lors que cet écosystème s'effondre et que la cave12 ne s'inscrit plus dans un projet de vie collective, il devient injustifiable et risqué de composer avec une économie basée sur le bénévolat. Tout service essentiel au fonctionnement de la cave12 doit être rémunéré.

Depuis qu'elle est installée dans les nouveaux locaux, sa gestion et son nouveau fonctionnement requièrent une disponibilité à 200%. Ainsi, la cave12 se réorganise. Elle parvient à créer des postes et des équipes pour assumer des tâches essentielles. Elle réussit à absorber les tâches administratives de plus en plus exigeantes qui découlent de sa nouvelle gestion. Elle dégage les budgets nécessaires à l'hébergement des artistes, à l'entretien des locaux, à un poste de responsable technique, et moult nouveaux frais administratifs. L'effort sur les cachets est une priorité constante.

Les charges financières ont augmenté de 360%. Sa subvention ordinaire, elle, a été augmentée de 130% en vue de sa nouvelle gestion.

La cave12 a passé cette étape importante sans faire de concessions ou de compromis en matière artistique et les prix des entrées et des boissons sont restés identiques et accessibles. L'esprit de la cave12 a su perdurer et s'incarner pleinement dans la nouvelle salle de concert.

Cette brochure n'est qu'une étape dans un futur en train de se construire avec, espérons-le, les soutiens nécessaires.

34 Fabrice Gottraux, *La Tribune de Genève*, «La nouvelle cave12 élève le débat sonore», 18.11.2013.

35 Bertrand Tappolet, *Le Courrier*, «Magique Glen Jones», 20.11.2013.

Travaux et installations	1020 054 CHF	Propriétaire	
Technique et sonorisation	168 522 CHF	État de Genève	
Éclairage scénique	22 025 CHF	Maître d'ouvrage délégué	
Mobilier	32 616 CHF	association cave12, Marion Innocenzi	
		Requérant	
Crédit du conseil municipal de la Ville de Genève sous forme de subvention pour investissement	998 280 CHF	association cave12 et Ville de Genève	
		Architectes	
		atelier d'architecture Ehrat-Onesta:	
		Jean-Marc Onesta et Reto Ehrat	
		Ingénieur civil	
Apport de la cave12 pour la réalisation du projet financés par des dons privés	24% soit 244 675 CHF	Yves Rappaz	
Loterie Romande	100 000 CHF	Gros œuvre, maçonnerie	
Fondation Ernst Göhner	100 000 CHF	Marc Calame, Form. C Sàrl	
Fplce	44 675 CHF	Électricité	
		Philippe Boymond, Boymond Electricité Sàrl	
		Installations sanitaires	
		Stéphane Gerosa, A. Schneider SA	
		Couverture, isolation, étanchéité	
		Marco Gallina, Daniel Vago, Sanitoit SA	
		Peinture	
		Robin Liengme, Ecopeinture	
		Ventilation	
		Guillaume Serrano, Ventil-Énergies Sàrl	
		Chauffage	
		David Baumgartner, Tacchini Chauffage SA	
		Serrurerie	
		Adrian et Ovidiu Baci, Baci	
		Menuiserie, installation de portes, doublages et isolation	
		Matthias Fisch, Alban Lalou, Atelier Bois Sàrl	
		Finitions	
		Emmanuel Mottu, Jean-Marc Onesta, Reto Ehrat, Denis Rollet, Cédric Bach (Grand garage du nord), Giacomo Porta (les z'Ateliers), Patrick Buri (serrurerie des z'Ateliers), Rodolphe Loubatière, Antoine Läng, Yvonne Harder, Adrien Chenevière, Luc Gendroz, Marion Innocenzi, Fernando Sixto	
		Acousticien	
		Christian Zufferey, architecte acousticien, Décibel Acoustique	
		Son	
		Hans Fuchs, ACR	
		Ingénieurs	
		Jean Cibeira (DCTI, technicien CVSE), Gilbert Zonca (DCTI, ingénieur sanitaire), Renato Camillo (DCTI, ingénieur chauffage), Pascal Dutoit (HES-HEPIA, responsable technique)	
		Supervision des travaux	
		Nathalie Mermoud, Philippe Moraga, État de Genève (OCBA)	
		Andrea Iuvare, Philippe Meylan, Ville de Genève (DPBA)	

Conception et rédaction
Marion Innocenzi
Assistante à la rédaction
Cosima Weiter
Électron libre
Fernando Sixto

Photographies
Serge Fruehauf couverture, 18-19,
22, 28 G, 29 I, 30 K, 32 M
Vania Aillon p. 10
Jean-Marc Onesta p.13-14, 24,
27 D E F, 28 H, 29 J, 37-38, 39-40
Reto Ehrat p.27 C
Jean-Pierre Raynaud p.31 L'
Marion Innocenzi p.21, 31 L L", 32 N

Graphisme
Xavier Robel et Eva Rittmeyer
Impression
Look Graphic SA, Genève
Reliure
Finissimo, Genève

35 Nous remercions le public, les artistes, les autorités et les élu.es pour leur confiance et leur esprit de négociation hors clivage politique, la Ville de Genève, le Conseil administratif, en particulier M. Patrice Mugny ancien Conseiller administratif en charge du département de la culture, le Conseil Municipal, la Commission des arts et de la culture, M. Mark Muller ancien conseiller d'État, le Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), M^{me} Martine Koelliker directrice adjointe du département et M. André Waldis ancien conseiller culturel, le Département des constructions, de l'aménagement et de la mobilité (DACM) et ses collaborateurs qui ont supervisé ce projet, M^{me} Isabelle Charollais, alors co-directrice, M. Philippe Meylan, directeur de la DPBA, M. Andrea Iuvara architecte, ainsi que l'État de Genève, le Département du territoire (DT) et l'office cantonal des bâtiments (OCBA), en particulier M^{me} Nathalie Mermoud, architecte, qui a étroitement suivi la réalisation de ce projet sous la maîtrise d'ouvrage de l'association cave12, l'HEPIA, M. Yves Leutzingher son directeur et M^{me} Trabichet, alors co-directrice, pour leur coopération, M^{me} Marta Perucchi (DIP), M. Pierre de Freudenreich, M. Giovanni Errichelli (DT), M. Nicolas Cominoli (DCTN), les lieux qui ont accueilli la cave12 durant son nomadisme, L'Écurie de l'Îlot 13, le Théâtre de l'Usine, l'AMR, le Théâtre du Grütli, le Zoo, le Théâtre du Galpon, le cinéma Spoutnik, le Rez, le Contretemps, l'Étage, le MAMCO, la MAC, @PTT, le musée d'Ethnographie de Neuchâtel, les fondations qui ont contribué au financement de ce projet: la Loterie Romande, la Fondation Ernst Göhner et la Fondation pour la promotion de la culture émergente (FPLCE), ainsi que Marie-Pierre Theubet, Jean-Marc Onesta, Reto Ehrat, Denis Rollet, Marie Jeanson, Christophe Kihm, Franz Graf, Michael Gautier, Liliane Innocenzi, Marc Fassbind, l'association le Réservoir, le comité, les équipes et les collaborateur.ice.s de la cave12.

Les activités de la cave12 reçoivent le soutien de la Ville de Genève et de la Loterie romande.
Elle reçoit ponctuellement en 2023 une contribution extraordinaire des mesures de soutien au domaine culturel COVID-19.

Cisco Bradley, *The Williamsburg Avant-Garde: Experimental Music and Sound on the Brooklyn Waterfront*, Duke University Press, 2023.

Juliette Volcler, *L'Orchestration du quotidien: Design sonore et écoute au 21^e siècle*, éditions La Découverte, 2022.

Alexandre Junod, *La Servette: Une campagne devenue quartier*, éditions Cabédita, 2022.

Luca Pattaroni, *La contre-culture domestiquée: Art, espace politique dans la ville gentrifiée*, MétisPresses, 2020.

James Acaster, *Perfect Sound Whatever*, éditions Headline, 2019.

Lurker Grand et André Tschan (éd.), *Heute und danach: The Swiss Underground Music Scene of the 80's*, édition Patrick Frey 121, 2012.

Zbigniew Karkowski, *Physiques sonores*, Collection Rip on/off, Van Dieren éditeur, 2008.

Antoine Chessex (éd.), *Multiple*, « numéro un », édition du désordre, octobre 2018.

L'architecture d'aujourd'hui, « Les lieux du spectacle », n°199, octobre 1978.



